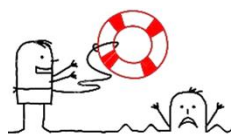


PARTIE 1 : Les espaces ruraux de la Martinique : les transformations paysagères de ces espaces multifonctionnels entre initiatives locales et politiques européennes.

FICHE D'ACTIVITE

Consigne : En groupe de travail de 4 élèves, montrez que les recompositions des espaces ruraux en Martinique dépendent des enjeux qu'imposent leurs ressources, transformations et fragilités. En quoi les politiques de développement rural influencent-elles ces territoires ?

Coup de pouce : Vous pouvez prélever les infos via un **tableau** ou une **carte mentale** mettant en évidence :



- les **ressources** ;
- les **transformations** ;
- les **fragilités** ;
- les **politiques d'aménagements aux échelles locales et européennes.**

Mise en commun envisagée :

- Chaque groupe fournit une trace écrite de son choix (rédaction, carte mentale, tableau, sketchnote) au professeur qui l'évalue et le partage via son site ou l'ENT.
- 4 élèves tirés au sort dans les groupes passent à l'oral sur l'un des aspects de la réponse globale (ressources, transformations, fragilités, politiques d'amgt) - [entraînement au « grand oral » - possibilité de disposer d'une ressource papier et 3 à 5 min de passage]

Dossier documentaire :

Doc.1 : photo d'une résidence HLM en plein champ à Gros Morne (Résidence Manzel, source : SHLM.org)



Doc.2 : Les recompositions des espaces ruraux en Martinique

[...] Les formes de bâti urbain se retrouvent désormais dans les campagnes qui sont de plus en plus exposées aux phénomènes de mitage [...]. Beaucoup de mornes ruraux martiniquais ont été ces dernières décennies fortement exposés au mitage, qu'il s'agisse de ceux de Case Pilote et Trinité dans le Nord, ou de ceux du Diamant, de Sainte-Luce et du Marin dans le Sud. Ainsi, une grande partie de la Martinique rurale des années 1960, s'est transformée au fil du temps en espace urbain ou rurbain. D'anciennes parcelles agricoles ont été modifiées en lotissements, en cités, en zone d'activités économiques ou administratives. C'est par exemple le cas des quartiers Palmiste et Bois carré au Lamentin. Concernant le bâti et le mode de vie urbains en campagne, dans le quartier Bon Air de la zone rurale des Morne des Esses à Sainte-Marie, à quelques pas de la maison du Bèlè, se trouvent des logements collectifs présentant un habitat de type urbain, où, comme en ville, les habitants bénéficient d'internet, de téléphones portables et de paraboles leur permettant de capter les chaînes du monde entier. [...]

En milieu rural, les catégories socioprofessionnelles tendent à se diversifier. Le rural ne correspond plus seulement au monde agricole. On y retrouve le secteur des énergies renouvelables avec par exemple des parcs éoliens comme à Morne-Carrière au Vauclin et bientôt à Grand'Rivière, ou des fermes solaires comme celles de Ducos et du Carbet. Pour éviter la diminution des surfaces agricoles en Martinique, il a été imposé un nombre précis de fermes solaires à ne pas dépasser. [...]

Dans la mesure où les limites spatiales entre la ville et la campagne deviennent de plus en plus floues, il semble moins évident de nos jours d'opposer la ville à la campagne, car ces deux types d'espaces s'imbriquent l'un dans l'autre. L'espace rural n'est pas uniquement agricole et la campagne n'est pas un environnement naturel comme le perçoivent les citadins. La campagne est un espace de plus en plus anthropisé. Il faut donc mettre en place une nouvelle typologie des espaces ruraux prenant davantage en compte les stades de périurbanisation situés entre le « tout-ville » et la campagne isolée à faible densité de bâti et de population. Dans l'analyse de l'espace rural en recomposition (milieu qui est loin d'être figé dans le temps et dans l'espace comme on l'a longtemps pensé), les niveaux de densité et d'interconnexion sont essentiels. En effet, les villes et campagnes ne sont pas des isolats, des mondes clos, mais des espaces en interactions où les limites disparaissent dans le contexte de la mondialisation qui les modifie et les restructure. Il y a une rupture de plus en plus visible entre agriculture et monde rural. [...]

Corinne PLANTIN, « Ville et campagne : Opposition ou imbrication ? », in *La Mouïna* n°17, juin 2018. (p. 21 à 24) publi-88-la-mouïna-n-17-la-martinique-rurale-est-en-ligne.pdf (caue-martinique.com)

Doc.3 : Des espaces agricole fragmentés et multifonctionnels à Ducos.



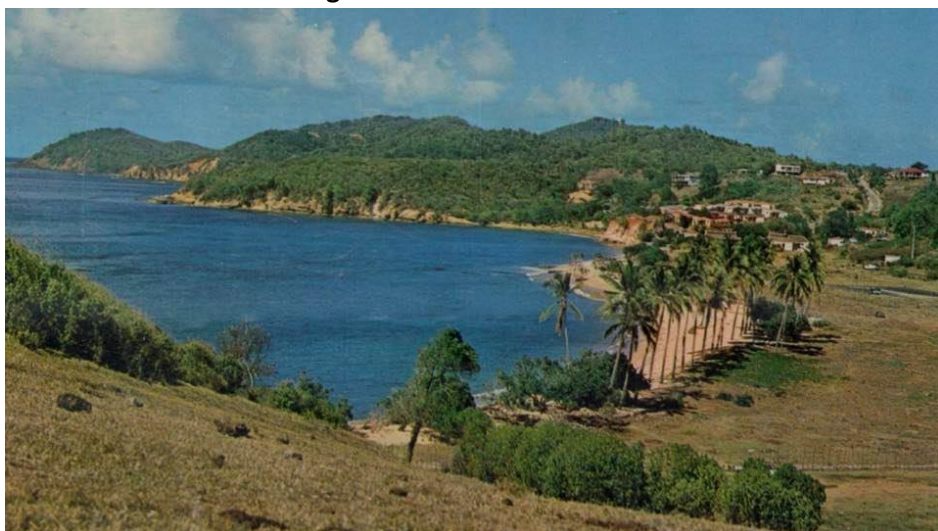
Source : [La Martinique : l'essor du commerce agricole | Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#)

Séquence réalisée conjointement par C. CHAMMAS, E. DAGORNE et E. JADE (LGT de Bellevue – LGT Fanon)

Doc.4 : L'évolution de l'espace rural à Tartane

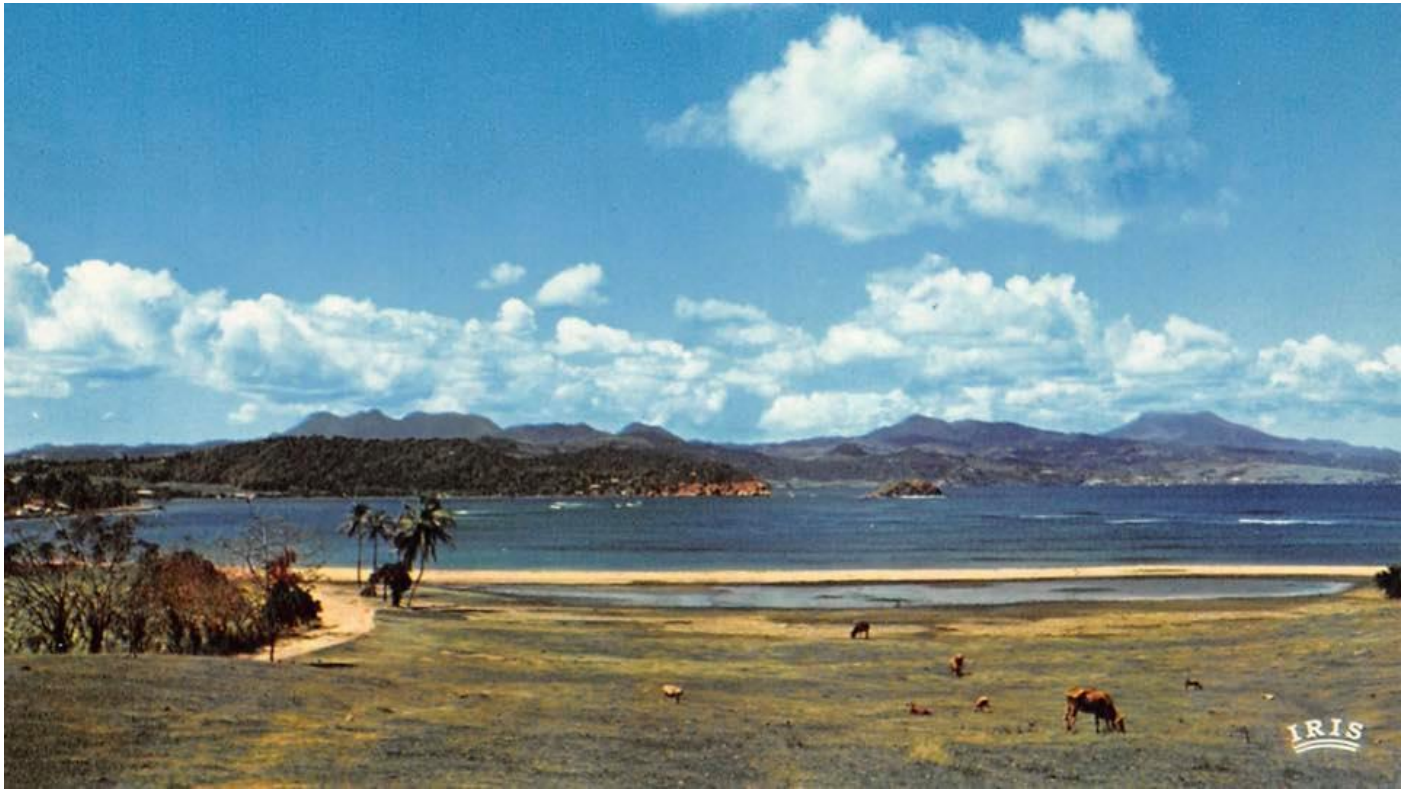


Vue vers l'est : Anse l'étang vers 1977 et en 2021



Séquence réalisée conjointement par C. CHAMMAS, E. DAGORNE et E. JADE (LGT de Bellevue – LGT Fanon)

Vue vers l'ouest (baie de tartane), au milieu des années 1970 et en 2021 (Anse de la Brèche)



Doc.5 : Activité sur Géoportail à partir de photos anciennes (années 1955-1965) et actuelles de Tartane (du bourg à l’Anse l’étang).

📍 Aller sur www.geoportail.gouv.fr

Dans l’outil de recherche, taper « Tartane », choisir « Tartane 97220, La Trinité »



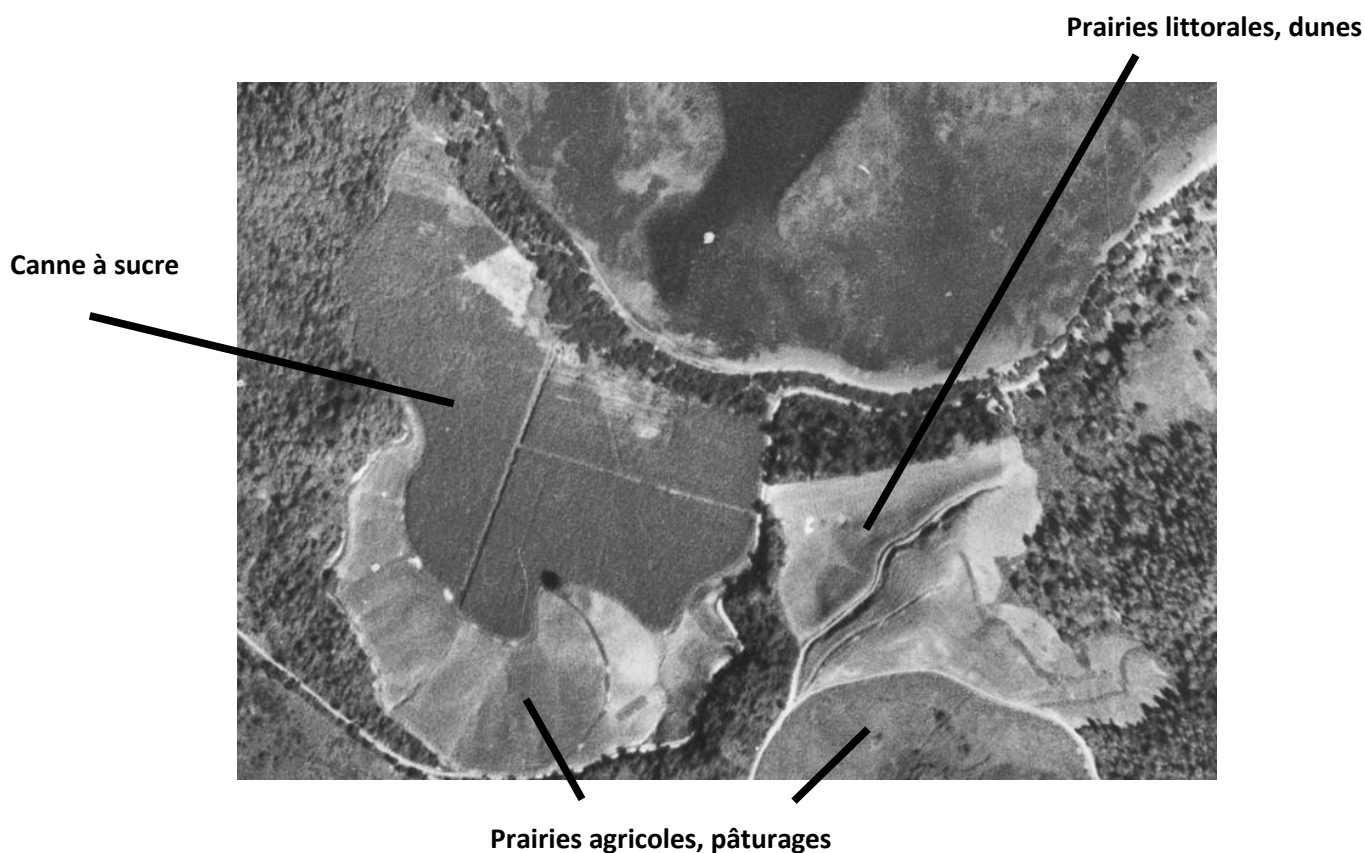
Cliquer sur l’outil « Sélection de couches »

Puis sur « + de données » et dans la fenêtre de gauche sur « Voir tous les fonds de carte »

Faire dérouler les fonds de cartes, sélectionner « Photographies aériennes 1950-1965 »

Astuce : en cliquant sur la molette à droite des couches de données, vous faites apparaître un curseur qui permet de jouer sur la transparence des couches et de passer facilement des années 1960 à nos jours

Quels sont les types d’espaces qui ont le plus été urbanisés ?



Doc.6 : Photo de l'usine SNYL le Vert Pré (source : <http://albums.ac-martinique.fr/>) Vue d'ensemble et zoom sur les bassins de décantation des effluents industriels

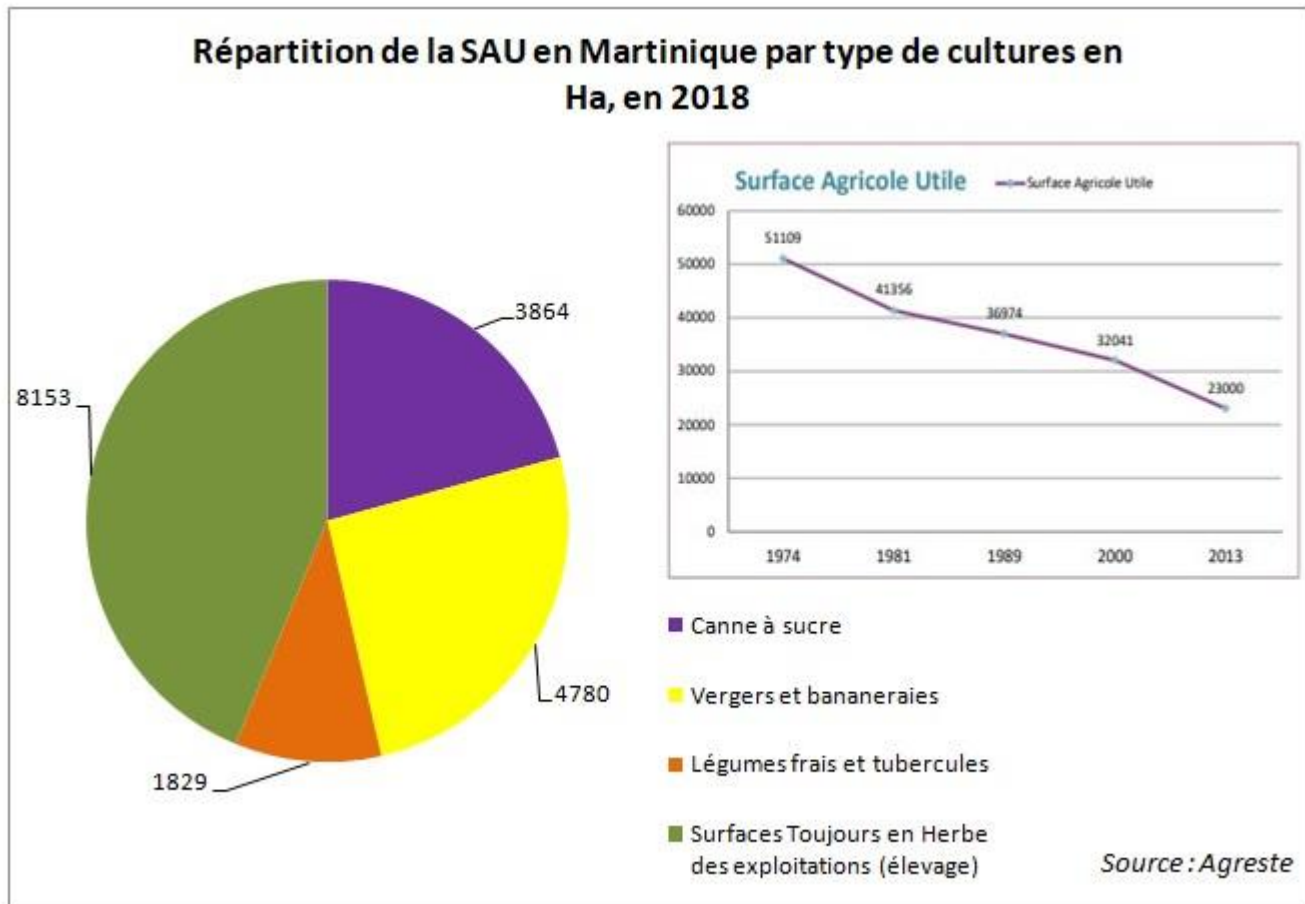


Doc.7 : vidéo d'Oliwon Lakarayib :

[Les enjeux de l'agriculture productiviste dans les Antilles françaises : entre héritages de la colonisation et dynamiques de la mondialisation - Oliwon Lakarayib](#)



Doc.8 : Statistiques sur la répartition des productions agricoles dans la SAU* (surface agricole utile)



*La **SAU** est la surface foncière dédiées à la production agricole.

Elle est composée des terres arables (grandes cultures, cultures maraîchère, fourragères, prairies artificielles, jachères, cultures sous abri, etc), des prairies permanentes et des alpages, des vignobles, vergers

Doc.9 : Paysage vivrier de jardin créole, vers Saint-Laurent, La Manzo



source : [Atlas des paysages de Martinique | Les paysages des cultures vivrières et des jardins créoles, les mornes habités \(pnr-martinique.com\)](http://Atlas des paysages de Martinique | Les paysages des cultures vivrières et des jardins créoles, les mornes habités (pnr-martinique.com))

Doc.10 : Carte de la typologie des espaces agricoles



TYPLOGIE DES ESPACES AGRICOLES

Légende

- Grandes cultures
- Cultures vivrières (Mornes habités)
- Campagne habitée
- Élevage

Source : [Atlas des paysages de Martinique | Quatre grands types de paysages agricoles \(pnr-martinique.com\)](http://Atlas des paysages de Martinique | Quatre grands types de paysages agricoles (pnr-martinique.com))

Doc.11 : La fragilisation des espaces agricoles en Martinique

Avec 28 000 hectares de SAU sur le département (source Agreste – 2008), les espaces agricoles couvrent aujourd'hui seulement un quart de la superficie de la Martinique. C'est beaucoup moins que la surface occupée il y a encore 50 ans (80 000 hectares d'après la SAFER ?), mais moins aussi qu'au XIXe siècle (40 000 hectares en 1895) et même au XVIIIe siècle (36 600 hectares en 1788).


Cette part objectivement assez réduite des espaces agricoles, et qui va s'aggravant, représente mal leur importance majeure en termes de paysage et de cadre de vie pour les Martiniquais. En effet, contrairement aux espaces « naturels » et forestiers, davantage « valorisés » par les approches écologiques et environnementales du territoire, les espaces agricoles Martiniquais ne sont pas cantonnés aux secteurs inhabités de l'île, isolés en altitude ; **ils sont au contraire intimement liés, physiquement et visuellement, au cadre de vie quotidien** ; ils se déploient en grandes étendues sur les pentes basses et littorales de l'île, là même où s'épanouissent les villes et les bourgs, où les habitants habitent, travaillent et se déplacent chaque jour, où les touristes amateurs de littoral balnéaire séjournent ; lorsque les cultures remontent en altitude, sur les pentes raides et spectaculaires des mornes du sud notamment, ils accompagnent toujours de façon intime les habitants, sous forme de jardins créoles, d'espaces vivriers, là encore au cœur du cadre de vie quotidien des Martiniquais. **La « valeur » des espaces agricoles n'est donc pas seulement économique par les productions offertes et le nombre d'emplois créés ; elle est aussi profondément culturelle, et prend même une dimension économique-touristique** en bonne partie ignorée, sous-valorisée et non évaluée : les paysages de la Caravelle, de la presqu'île de Sainte-Anne et ceux des baies n'auraient pas la même valeur si les étendues de canne ou les pâturages manquaient.

Cette proximité immédiate aux secteurs d'habitat et d'activités fait bien sûr une part de la **fragilité des espaces agricoles**, puisqu'ils subissent partout de plein fouet la pression foncière pour être urbanisés. Mais c'est aussi ce qui fait leur qualité, pour peu qu'on leur permette d'exister et de fonctionner dans un tel contexte. On peut même affirmer que ces espaces agricoles, outre leur valeur paysagère culturelle, jouent **un rôle urbain structurant**. Ce sont eux en effet qui composent les espaces de respiration et les coupures d'urbanisation, qui évitent la constitution d'urbanisations continues faisant disparaître l'identité des bourgs et leur claire distinction les uns des autres.

Les espaces agricoles de Martinique, pourrait-on dire, sont finalement péri-urbains (grandes cultures) voire habités (cultures vivrières). Leur valeur est d'autant plus grande qu'ils prennent place dans un contexte de forte densité et de forte pression urbaine.

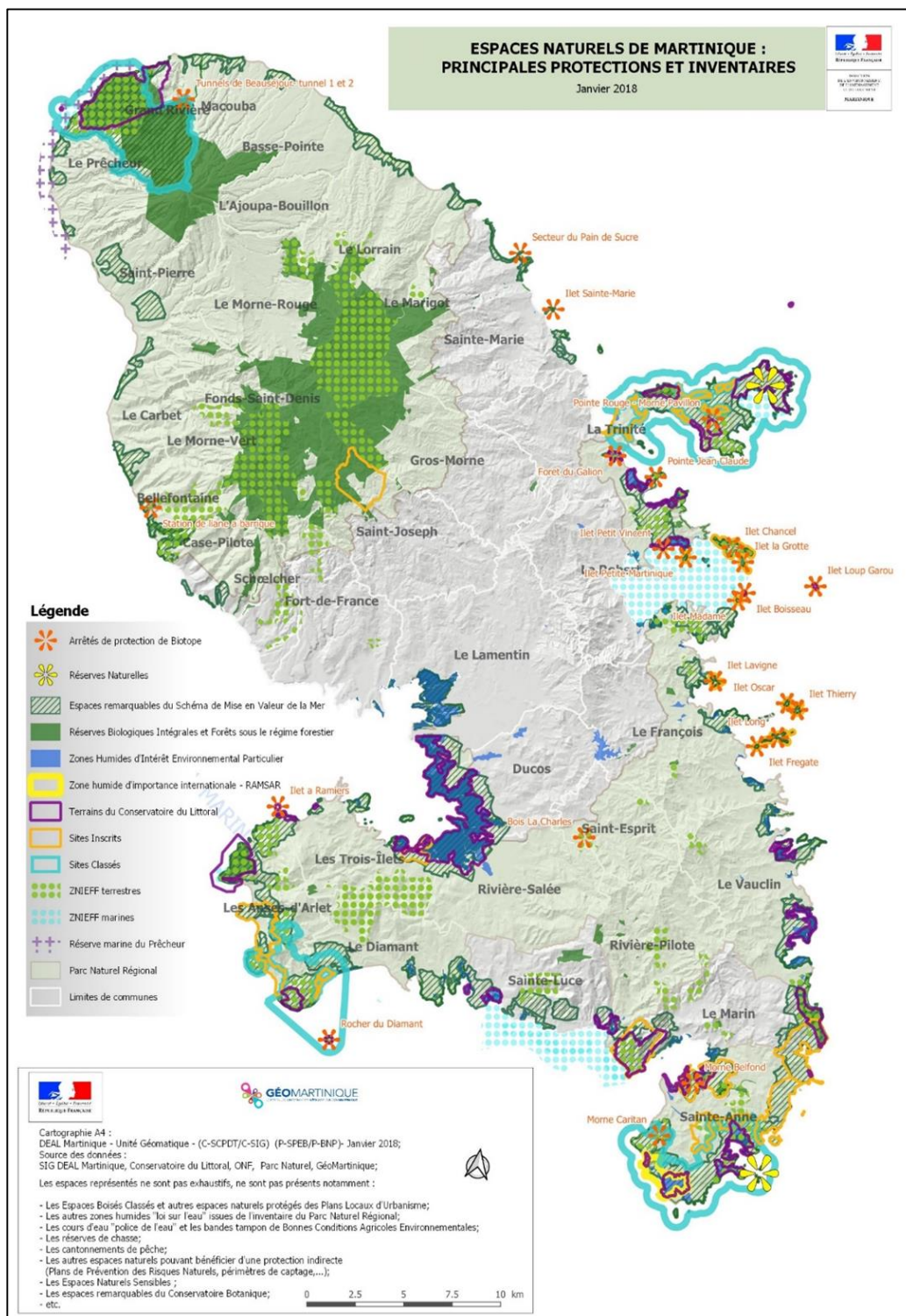
Atlas des paysages de Martinique | L'importance majeure des paysages agricoles (pnr-martinique.com)
Atlas des paysages de Martinique | 5 - La fragilisation des espaces agricoles - (pnr-martinique.com)

Doc.12 : Production Genialy sur la chlordécone en Martinique réalisée par Axel PLANTIER JEAN-BAPTISTE et d'Alizé LERNOT, étudiants en 2^e année de Prépa BCPST au lycée Centre-Sud de Ducos

 [La chlordécone par alizel sur Genialy](#)



Doc.13 : Carte des espaces naturels en Martinique



Source : WEB--A4-EspacesNaturelsMartinique-2018.jpeg (2480x3507) (geomartinique.fr)

Doc.14 : Acteurs et politiques de développement rural à toutes les échelles

☞ Le FEADER (fond européen agricole pour le développement rural)

En 2010, l'Union européenne a délégué la politique de développement rural à ses Etats-membres, suivant un plan pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Cette politique est financée par le fond européen agricole pour le développement rural (FEADER). Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus compétitif et innovant.

Pour la période 2014-2020, la France est l'Etat membre qui se voit allouer l'enveloppe FEADER la plus conséquente pour le soutien au développement rural. Les crédits FEADER s'élèvent ainsi à **11,4 milliards d'euros** et peuvent intervenir sur les thématiques suivantes :

- L'installation des jeunes agriculteurs,
- Les aides en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à des contraintes spécifiques
- Les mesures agro-environnementales et climatiques, le soutien à l'agriculture biologique et les paiements au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau
- Les investissements dans les secteurs agricole, agroalimentaire et forestier.

Dans le contexte national de décentralisation, la gestion du FEADER est confiée aux conseils régionaux. Chaque conseil régional est ainsi l'autorité de gestion d'un programme de développement rural FEADER. Un cadre national propose des orientations communes aux programmes de développement rural régionaux.

[Le FEADER, qu'est-ce que c'est ? | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens \(europe-en-france.gouv.fr\)](http://europe-en-france.gouv.fr)

☞ Le FEADER en Martinique

Source : [CP FEADER Ouverture-432.pdf \(europe-martinique.com\)](http://europe-martinique.com)



Fort – de – France, le 18.07.2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEADER : La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) participe à la protection des espaces agricoles et naturels

Le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique informe les bénéficiaires potentiels du FEADER de l'ouverture sur le Programme de Développement Rural de la Martinique du dispositif dédié à l'

AIDE A LA CREATION ET A LA RENOVATION DE VOIRIES RURALES ET FORESTIERES ET AUX AMENAGEMENTS FONCIERS 4.3.2

Ce dispositif vise à la fois, à réaliser des aménagements fonciers nécessaires au maintien et à la continuité d'accès aux exploitations agricoles et forestières permettant leur désenclavement, et à maintenir et développer l'activité agricole et forestière. Il s'agit également de créer, d'améliorer ou de rénover les voies d'accès aux surfaces agricoles et forestières existantes (répertoriées sur carte IGN) pour un accès permanent et sécurisé.

Les objectifs sont de :

- Favoriser la mobilisation de la ressource forestière
- Faciliter la surveillance et le contrôle des espaces forestiers
- Améliorer la compétitivité de la filière-bois
- Améliorer l'accessibilité du foncier agricole
- Améliorer l'exploitabilité des parcelles agricoles

☞ Les mutations des espaces ruraux aux Anses d'Arlet, fruits d'une volonté politique locale et nationale.

Une des mutations les plus visibles est la construction de très nombreuses habitations dans le cadre de lotissements sur les versants sud du village. La comparaison entre les terrassements de 2008 et la situation en 2019 montre bien qu'ils ont rapidement colonisé toute la pente. Situées principalement sur le morne Bellevue, au-dessus de la Batterie, ces nouvelles constructions ont certes une vocation résidentielle pour certaines d'entre elles, mais elles servent surtout à absorber une part non négligeable des lits touristiques, au même titre que les constructions autour de Grande Anse. Il s'agit d'opérations immobilières mais aussi de terrains familiaux mis en tourisme à partir du milieu des années 1980-1990 par un effet d'aubaine lié aux changements de statut de terrains devenus constructibles dans le POS puis dans le PLU¹.

Ces constructions ont été encouragées au niveau national (Loi Plantin, 2012) par les différentes lois de défiscalisation dès les années 1980 mais aussi au niveau régional par l'amélioration du réseau routier en direction du Diamant et des Trois-îlets : les Anses-d'Arlet sont désormais plus proches en distance-temps de la métropole foyalaise qui concentre la majorité des emplois de l'île. Ces constructions provoquent au début des années 2000 diverses oppositions à l'urbanisation accélérée de la commune, concrétisées par exemple dans la création d'une « association de défense du site des Anses-d'Arlet » qui porta l'affaire sur le terrain judiciaire. Toutefois l'évolution semble inéluctable. Une partie des habitations est désormais la propriété de familles métropolitaines, parfois originaires du lieu, et de propriétaires étrangers, notamment canadiens, ayant investi ici.

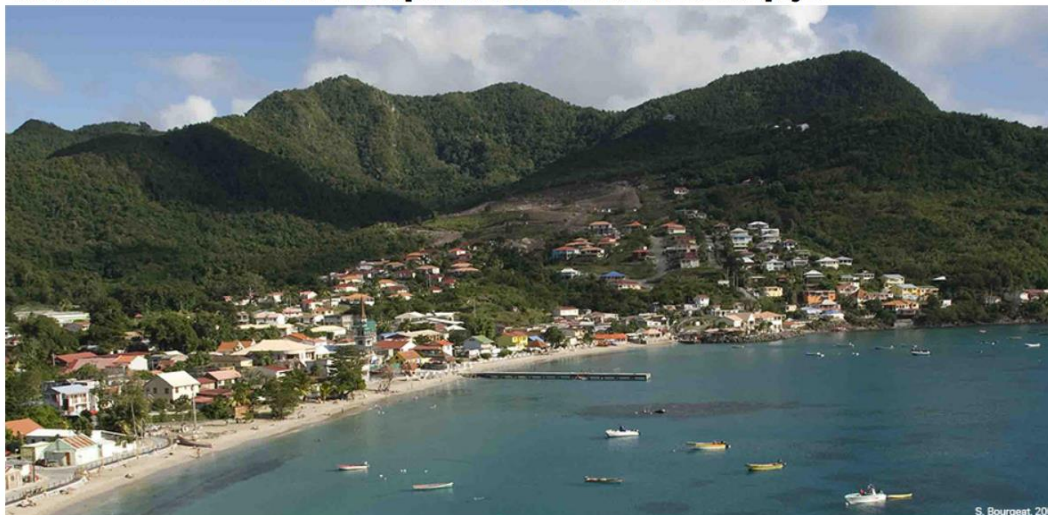
Le cadre légal de ces opérations est celui du PADD², discuté en 2007. Il s'agit d'accroître les capacités d'accueil, de développer le tourisme, notamment ici par le « développement du tourisme vert », tout en limitant l'étalement urbain. La philosophie d'ensemble est formulée dans son Objectif 2 : « faire des Anses-d'Arlet la vitrine du tourisme (...) respectueux de l'environnement, des paysages et de l'authenticité de la commune ».

[Mise en tourisme et cartepostalisation : le cas des Anses-d'Arlet \(Martinique\) — Géoconfluences \(ens-lyon.fr\)](#)

¹**PLU** : Le plan local d'urbanisme détermine l'affectation des sols pour chaque terrain présent sur la commune ainsi que les réglementations applicables sur la parcelle. C'est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal.

²**PADD** : Le plan d'aménagement et de développement durable énonce les principales orientations des communes en matière d'aménagement et de développement durable. Véritable projet d'aménagement (notamment en terme d'urbanisme et de transport), il est un préalable à l'élaboration des PLU.

Document 4. Les Anses-d'Arlet vues depuis les contreforts du morne Champagne



Montrer seulement Avant

Montrer seulement Après

Le corpus de l'étude paysagère a été réalisé entre 2008 et 2019, en photographiant le bourg, année après année, du même point de vue précis, situé légèrement en surplomb (31 mètres d'altitude sur les flancs du morne Champagne), à la même période de l'année (la période du Carême)

Document 4. Les Anses-d'Arlet vues depuis les contreforts du morne Champagne



Montrer seulement Avant

Montrer seulement Après

Le corpus de l'étude paysagère a été réalisé entre 2008 et 2019, en photographiant le bourg, année après année, du même point de vue précis, situé légèrement en surplomb (31 mètres d'altitude sur les flancs du morne Champagne), à la même période de l'année (la période du Carême),